



TOUS DANS L'ACTION POUR LE PROGRES SOCIAL LE 9 AVRIL 2013

L'annonce de chiffres record du chômage et l'hémorragie des emplois industriels vont continuer de plonger des millions de salariés dans la précarité et l'incertitude, mettant en première ligne les jeunes, les femmes et les séniors.

Alors que la période de crise appelle des mesures de protection des droits des salariés et une réorientation de la stratégie des entreprises en faveur de l'emploi et des salaires, les dispositions contenues dans l'ANI du 11 janvier 2013 vont aggraver la situation déjà créée, en offrant encore plus de flexibilité aux employeurs.

Pour la CGT, le changement de cap en matière de politique d'emploi et de garanties sociales pour les salariés est d'une absolue nécessité.

C'est pourquoi, après la forte mobilisation du 5 mars qui a réuni 200 000 manifestants dans 175 cortèges et rassemblements, la CGT appelle l'ensemble des salariés du privé comme du secteur public, des retraités et des privés d'emploi, à une nouvelle journée de grèves et de manifestations le mardi 9 avril 2013 pour empêcher la transposition dans la loi du contenu de l'ANI du 11 janvier. La parole de la CGT, portée dans l'opinion publique et auprès des parlementaires, perturbe déjà la stratégie du MEDEF.

Les salarié-e-s de la santé et de l'action sociale, les salarié-e-s de l'industrie et les autres ont donc toutes les raisons d'être dans l'action le 9 avril prochain.

Ils seront à toute occasion aux côtés de leurs collègues de l'industrie, comme ils proposeront l'action commune pour défendre le droit pour tous à un bon niveau de santé et d'action sociale.

500 000 emplois industriels détruits depuis 2008.

35 000 emplois détruits dans la santé et l'action sociale depuis 2009.



La CGT exige une loi concernant des droits et pouvoirs nouveaux des salariés dans les entreprises pour qu'ils puissent intervenir sur la gestion et les choix stratégiques.

L'accord catastrophique signé entre le MEDEF et des syndicats minoritaires (CFDT, CFTC, CGC) ne doit pas être repris tel quel dans la loi et doit être fortement amendé, sans quoi se serait une

nouvelle accélération des plans de casse de l'outil industriel et des services publics partout dans le pays.

C'est au contraire par des avancées du droit du travail et du droit social, et surtout par une augmentation générale des salaires que nous sortirons notre pays de la spirale de récessions provoquée par les politiques d'austérité.

Ça ne peut plus durer !

Le 15 juin 2013, nous proposons la construction d'une mobilisation pour la défense et l'amélioration des services et établissements de santé et d'action sociale.

Tous les établissements et services de la santé et de l'action sociale doivent échapper aux appétits des profiteurs capitalistes. La mise en concurrence dévastatrice doit être stoppée immédiatement !

La CGT exige un financement pérenne, provenant de la part du salaire socialisé.

Les cotisations sociales doivent passer avant la part des actionnaires. Pas un centime de l'argent de la sécurité sociale ne doit plus aller aux profiteurs, comme c'est le cas avec le système d'emprunt, les acteurs privés lucratifs, les médicaments... Les agents, les salarié-e-s doivent pouvoir exercer correctement leurs missions, protégés par un statut unique. Chacun doit pouvoir bénéficier gratuitement des services de santé et d'action sociale de qualité.

La CGT invite toutes ses organisations à créer les conditions du rassemblement le plus large.

C'est le sens des revendications de la CGT :

⇒ **Défense et amélioration des conventions collectives pour aller vers une convention collective unique et de haut niveau pour tous les salarié-e-s de la branche associative sanitaire et sociale.**

⇒ **Défense et amélioration du statut de la fonction publique.**

⇒ **Construction d'un nouveau grand service public de la santé et de l'action sociale.**



Pour imposer le changement le 9 avril 2013, une seule solution : la lutte ! Ensemble, dans le syndicat, nous serons plus forts !



Bulletin de contact et d'adhésion



Je souhaite prendre contact et/ou adhérer à la CGT.

Nom :

Prénom :

Lieu de travail/formation :

Adresse :

.....

Code Postal : Ville :

E-mail :